



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

énergies renouvelables

Question écrite n° 61819

Texte de la question

M. Patrick Beaudouin interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur la directive n° 2009/28/CE du Parlement européen et du Conseil du 23 avril 2009 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables et modifiant puis abrogeant les directives n° 2001/77/CE et n° 2003/30/CE. Portée par la présidence française de l'Union européenne, cette directive doit maintenant être transposée en droit français. L'une de ses principales dispositions, l'objectif concernant la part d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation d'énergie finale brute en 2020 (23 %), a déjà été transposée à la faveur de la loi du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en oeuvre du Grenelle de l'environnement. Mais l'ensemble des dispositions de cette directive, notamment ses articles 15 et 16 sur les garanties d'origine de l'électricité et l'accès aux réseaux des énergies renouvelables, va contribuer à transformer fortement notre système électrique. C'est pourquoi il lui demande quel sera le calendrier de transposition de cette directive, sachant que son article 27 prévoit que les États membres mettent en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour s'y conformer le 5 décembre 2010 au plus tard.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Beaudouin](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61819

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 octobre 2009, page 10081

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)